

"Grainothèque"

Avis à tous les jardiniers amateurs, la période des premiers semis arrive, partagez vos semences !!!



Renseignements à la Bibliothèque Municipale
37, rue de la Mairie - 60270 Gouvieux
03 44 57 48 63 - bibliotheque@gouvieux.fr

Charte de la grainothèque

Par cette charte, je m'engage à respecter les bonnes pratiques suivantes :

- L'objectif de la grainothèque est de défendre la liberté d'échanger des graines et des savoirs autour du jardinage.
- La grainothèque est basée sur le don et le troc entre jardiniers amateurs. Aucun échange commercial n'est possible.
- Peuvent être déposées des graines de fleurs, légumes, aromatiques.
- Les graines doivent être récoltées dans un jardin où n'est utilisé aucun produit de traitement chimique, pesticide et engrais chimique.
- Seules les graines dont la provenance est connue peuvent être recueillies afin d'éviter des graines hybridées.
- Les graines déposées doivent être nettoyées, triées et stockées dans une enveloppe en papier sur laquelle sont notés le nom de la variété, le lieu et la date de la récolte.
- Il est possible de donner des surplus de sachets AB (agriculture biologique) achetés dans le commerce.
- Aucune graine F1 n'est admise dans la grainothèque.
- La biodiversité est favorisée en plantant des espèces adaptées à notre région, de préférence locales et dans la mesure du possible des variétés anciennes et rustiques.
- Pour les semences de légumineuses (haricots, pois, lentilles...), il faut impérativement mettre les graines récoltées et bien séchées une semaine dans le congélateur avant de les ensacher, pour éviter la prolifération de bruches, un insecte ravageur dans la grainothèque.
- La grainothèque est un service offert par la Bibliothèque de Gouvieux qui ne peut être tenue pour responsable en cas de non-respect de cette charte par ses utilisateurs.

Renseignements et informations à la Bibliothèque Municipale de Gouvieux

